



Compte cloturé.....

Par **Ledba**, le **22/08/2021 à 19:05**

Bonjour,rnrnJe voyageais hors de la France pour 4 ans et j'avais mon compte courant à la Banque Postale.rnrnLorsque je suis revenu en France, j'ai rejoint mon bureau de la poste et la ils m'ont dit que mon compte était clôturé depuis 2015. Dans ce cas, ils m'ont donné le numéro suivant (02-38-64-79-99 service contentieux) pour que je résolve mon problème mais quand j'appelle, ce numéro sonne mais ne réponds pas.rnrnSVP, que dois-je faire ?rnrnMerci infiniment.

Par **Visiteur**, le **22/08/2021 à 20:55**

Bonjour rnSur le site de la banque, vous trouverez l'adresse du service réclamation clientèle.rnVous pouvez aussi saisir le médiateurrnrn[banque_au_quotidien/reclamations.html](https://www.banque-au-quotidien.com/reclamations.html)

Par **Visiteur**, le **23/08/2021 à 11:09**

Mais j'ajoute qu'il est étonnant que vous ne soyez pas au courant si les événement ont eu lieu en 015 alors que vous n'êtes partis que 4 ans.